



## Secteur Croche-McCormick



### PÊCHE avec séjour en chalet



#### Inclus

- L'hébergement en chalet tout équipé (batterie de cuisine, vaisselle, cafetière, etc.).
- L'usage d'embarcations, le moteur et l'essence.
- Les gilets de sauvetage, panier de pêche, coussin et épuisette.
- La préparation, l'emballage et l'entreposage de vos captures.
- Le droit d'accès à la pêche.

#### Lac-des-Mâles

- Service de guide (1 guide/4 pêcheurs).

#### Lac-Croche (24 mai au 8 juillet 2012)

- Une journée d'excursion avec guide (1 guide/4 pêcheurs ou une demi-journée/2 pêcheurs).

#### Accueil et information

Au poste d'accueil, un responsable s'occupera des modalités relatives à votre séjour.

Heure d'arrivée (début du séjour) : 17 h

Heure de départ (dernier jour) : 14 h

#### Accès

Vous devez d'abord vous rendre à Saint-Raymond.

**De Québec** Vous accédez au secteur par l'autoroute 40 Ouest. Prenez la sortie 295 et empruntez la route 367 Nord en direction de Saint-Raymond.

**De Montréal, Sherbrooke, Trois-Rivières, ...** Vous accédez au secteur par l'autoroute 40 Est. Prenez la sortie 281 et empruntez la route 365 Nord en direction de Saint-Raymond.

**De Saint-Raymond jusqu'à la réserve faunique** Vous devez d'abord traverser la rivière Sainte-Anne. Ensuite, vous prenez la direction de l'accueil Saguenay de la ZEC Batiscan-Neilson via le rang du Nord puis le rang Saguenay. Par la suite, vous empruntez la route principale de la ZEC sur toute sa longueur en direction de la réserve faunique des Laurentides.

\* Prenez note de faire le plein d'essence à St-Raymond afin d'éviter le désagréments.

#### Non inclus

- La nourriture.
- La boisson (vin, bière, spiritueux, boissons gazeuses, friandises, etc.).
- Votre permis de pêche provincial.
- Votre équipement de pêche avec accessoires (cannes, appâts, etc.).
- Literie (taie d'oreiller, draps, couverture ou sac de couchage).
- Vêtements appropriés et vêtements de rechange.
- Habit de pluie.
- Autres : savon, linge à vaisselle, serviettes, débarbouillettes, insectifuges, etc.

#### Une fois dans la réserve faunique

**Pour le Lac-des-Mâles** Vous prenez la direction du secteur Lac-des-Mâles via la route 7 Nord. Vous pouvez compter environ 2 heures de route (total de 78 km).

**Pour le Lac-Croche** Vous prenez la direction du secteur Lac-Croche via les routes 7 et 72. Vous pouvez compter environ 1 heure 30 de route (total de 68 km).

#### Prenez note

- Vous devez obligatoirement vous enregistrer à l'entrée et à la sortie au poste d'accueil de la ZEC.
- Nous vous recommandons de circuler de jour, compte tenu des distances et de l'éloignement des centres de services dans cette région.

